

Éditorial

Le voyage pour la crédibilité de la société civile au Congo

Il ne s'agit pas d'un voyage comme les autres mais d'un voyage sur un sentier parfois escarpé, parfois sinueux, parfois plat et droit. Un voyage pendant lequel chaque pas posé est un acte important pour atteindre l'objectif.

Voyager pour la crédibilité, est une épreuve dans laquelle des membres de la société civile du Congo se sont lancés depuis 2004 via le Programme dialogue citoyen (PDC) dans le cadre d'un partenariat avec le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI).

Le PDC nous aura permis, pendant trois ans, à faire de la lutte contre la pauvreté et les inégalités une priorité des politiques publiques nationales.

Dans le souci de rendre compétente et crédible notre société civile, tout en conservant les acquis du Programme dialogue citoyen (une discontinuité dans la continuité) nous avons mis en place un nouveau programme : le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) auquel nous avons adjoint le volet Fonds d'appui aux projets, et avons renforcé les volets comme la gouvernance, la crédibilité et le professionnalisme de nos organisations.

Le PCPA-Congo, comme nous l'appelons affectueusement, nous accompagnera pendant quatre années en collaboration avec les pouvoirs publics congolais (ministères des Affaires sociales, du Plan, de la Coopération) et de nos partenaires français : ONG à travers le CFSI, et le ministère français des Affaires étrangères et européennes, la Commission européenne, l'Agence française de développement.

Pour porter haut notre voix, être visible, faire de la proximité notre crédo, et pour matérialiser ce slogan « communiquer c'est créer le dialogue chaque jour » nous avons pensé nous placer sur les épaules d'un géant à savoir : **Alternatives Citoyennes**, notre bulletin d'information. A travers ce journal que vous avez sous les yeux et dont nous publions le premier numéro, nous vous informerons de nos activités tous les deux mois. Ces animateurs, constitués de l'équipe du PCPA au Congo avec la collaboration de nos collègues de France, s'efforceront de vous présenter la mise en œuvre du Programme, les initiatives des OSC, des dossiers sur certaines thématiques, et l'expression libre des citoyens sur une thématique précise.

Ce premier numéro de Alternatives Citoyennes, nous le voulons spécialement orienté sur un bilan rétrospectif des activités du PCPA-Congo et sur son actualité.

Nous ne saurions ranger notre plume sans rendre un vibrant hommage à deux collègues qui nous ont quittés : Jean-Valère NGOUBANGOYI (8 mars 2009) et Séraphin NGOUMA (10 juillet 2009).

La Rédaction.



Le portefeuille du PCPA-Congo

19 projets financés dans la phase pilote

Page 2

Référentiel de bonnes pratiques associatives

Les activités ont démarré dans les quatre localités du PCPA-Congo

Pages 3 et 4

Passage des financements des PCPA du MAEE vers l'AFD

Bonne évolution du processus mais encore sous fond d'incertitude

Page 5

Elisabeth MARCHAND, Secrétaire exécutive au Defap, le Service protestant des missions

« Les activités du PCPA peuvent servir au renforcement des capacités des partenaires du Defap »

Page 5

Comité de pilotage

Pierre BEDI, élu Référent Inter-PCPA



Page 3

« Le PCPA est un outil très important pour le décollage de la société civile congolaise »



Albanne NDZABA KONGO, Secrétaire générale d'ASA

Page 8

De Paris à Dolisie

« En ce qui concerne le PCPA Congo...l'AFD assurera le suivi technique et financier du projet... »



Catherine BONNAUD au COPIL 5

Page 3

Le portefeuille du PCPA-Congo :

19 projets financés dans la phase pilote

La session du Comité de Pilotage du Programme Concerté Pluri-Acteurs au Congo, tenue les 11 et 12 février 2009 à Pointe-Noire, avait sélectionné 19 projets, sur 38 reçus, des Organisations de la Société Civile du Congo pour financement. Les OSC ont présenté les projets dans les 3 catégories retenues par le Programme : les programmes d'actions communes (des projets dont les bénéficiaires sont soit un collectif, soit une plate-forme, soit un réseau), projets conséquents (des projets dont les porteurs sont des OSC en voie de professionnalisation), et des initiatives collectives ponctuelles (des projets dont les bénéficiaires sont des OSC qui n'ont pas assez d'expérience dans la gestion d'un projet, mais doivent se constituer en groupe d'au moins 3 OSC pour bénéficier de ce fonds) . 10 projets conséquents, 2 projets d'initiatives collectives ponctuelles, et 7 projets d'actions communes ont été enregistrés. Ces projets sont répartis sur 8 secteurs d'activités : 4 projets concernent la jeunesse; 2 projets concernent la Vie Associative ; 1 projet porte sur la Vie Syndicale; 1 projet est financé dans le secteur d'Accès aux services; 5 projets se mettent en œuvre dans le secteur des Droits humains; 4 projets intègrent l'Assainissement; 1 projet est dans le secteur de l'Accompagnement; 1 projet dans le secteur de Développement participatif. Les projets sont financés dans le cadre du Fonds d'Appui aux Projets (FAP), un des outils de la mise en œuvre du PCPA-Congo qui bénéficie du financement du Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes, par l'entremise du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI). La sélection de ces projets a été une avancée significative vers la signature des conventions entre les OSC, concernées, et le PCPA-Congo. Certain de ces projets traduisent le caractère particulier du Programme qui met, également, l'accent sur le développement d'une concertation plus étroite entre les pouvoirs publics du nord et du sud et leurs sociétés civiles respectives dans la définition de nouvelles politiques publiques sectorielles visant à lutter contre la pauvreté. Ainsi parmi les projets à financer, certains le sont en duo entre une OSC locale et une autre de France. Ce qui aura pour effet immédiat l'échange d'expériences et la capitalisation de celles-ci à long terme. Les OSC ont été accompagnées dans l'élaboration de projets par le Service d'Appui Projets (SAP). Lequel poursuit l'accompagnement des OSC dans la mise en œuvre des projets.

| Secteur d'activités | Nom de l'OSC | Titre du projet | Pouvoirs publics et Partenaires concernés | Zone d'intervention |
|----------------------------|--|--|--|---|
| Jeunesse | Association Nationale Pour L'éducation Prénatale (ANEP/ Congo) | Plaidoyer sur la santé à l'école dans six (06) écoles pilotes du département de Pointe-Noire (santé scolaire) | Ministères : Jeunesse ; Santé ; Enseignement Primaire . | Pointe- Noire |
| | Association Nationale Pour L'éducation Prénatale (ANEP/ Congo) | Projet d'appui à l'éducation alternative des jeunes déscolarisés et non scolarisés de Mvou-Mvou (alphabétisation des jeunes déscolarisés) | Ministères : Jeunesse ; Affaires Sociales ; Enseignement Primaire, Secondaire chargé de l'Alphabétisation . | Pointe- Noire |
| | Enfance créatrice de développement (ENCREED) | Renforcement des capacités de prise en charge d'environ 200 enfants du centre éducatif et attractif de Mafouta (encadrement des enfants : activités récréatives) | Ministères : Jeunesse ; Affaires Sociales | Brazzaville |
| | Association Congolaise pour la Promotion Sociale des Sourds (DIMPA IERSM) | Poursuite de la prise en charge scolaire et socio professionnelle des jeunes sourds- muets et retardés mentaux de la ville de Ouessou dans le département de la Sangha en République du Congo (prise en charge des enfants handicapés mal entendant et sourds muets) | Ministères Affaires Sociales ; Jeunesse ; Enseignement Primaire, Secondaire et Alphabétisation ; Enseignement Technique et Professionnel. Mission Internationale DIMPA IERSM (France). | Ouessou |
| Vie associative | Concertation nationale des organisations paysannes et producteurs agricoles du Congo (CNOF/ Congo) ; | Projet de renforcement des capacités organisationnelles de la concertation nationale des organisations paysannes et productrices agricoles du Congo (animation et gestion du collectif) | Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage | Brazzaville/ Pointe-Noire/ Dolisie/ Ouessou |
| | Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants de la Rue (REIPER) | Renforcement des capacités du Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants de la Rue à Brazzaville et Pointe-Noire (animation et gestion de groupe) | Ministères : Jeunesse ; Affaires Sociales | Brazzaville/ Pointe-Noire |
| Vie syndicale | Union Syndicale départementale du Kouilou (UDSK Kouilou) | Projet de formation des responsables syndicaux sur le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles en vue de leur participation à la lutte contre la pauvreté des travailleurs (animation et gestion du syndicat) | Ministère de la Réforme foncière | Pointe-Noire |
| Accès aux services | Conseil de concertation des ONG de Développement (CCOD) | Dialogue entre acteurs sur l'eau domestique, l'électricité l'assainissement et le transport urbain à Brazzaville (Assainissement, Eau, Electricité, Transport Urbain) | Ministères : Energie et Hydraulique ; Transport. Mairie de Brazzaville; | Brazzaville |
| Droits humains | Action Evangélique pour la Paix (AEP) | Renforcement des capacités d'animation et de gestion dynamique et opérationnelle des antennes et cellules d'Exécution des Activités de Paix (CEAP), en vue de la construction de la Paix au Congo (animation des cellules locales de proximité de construction de la paix) | Ministère de la Justice et des Droits Humains. DEFAP (Service protestant de mission). | Brazzaville/ Pointe-Noire/ Dolisie/ Ouessou |
| | Comptoir Juridique Junior (CJJ) | Accès à la citoyenneté par les para-juristes (participation au processus électoral) | Ministère de la Justice et des Droits humains. AFJC (Association des femmes juristes du Congo). Juristes Solidarité. | Brazzaville |
| | Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH) | Initiation des jeunes de 18 à 27 ans des villes de Ouessou et Dolisie à la défense des droits de l'Homme (formation aux notions élémentaires des droits humains) | Ministère de la Justice et des Droits humains | Ouessou/Dolisie |
| | Collectif des originaires du Kouilou (COK) | Campagne d'explication et de vulgarisation des droits et obligations liées à la propriété foncière (vulgarisation de la loi sur la réforme foncière) | Ministères : Justice et Droits humains ; Réforme foncière. | Pointe-Noire |
| | Observatoire Ecuménique pour la paix (OOP) | Renforcement des capacités des OSC associées pour l'appui aux droits des femmes veuves (vulgarisation de la loi sur la protection de la femme veuve) | Ministères : Justice et des Droits Humains ; Promotion de la Femme ; Famille. Réseau congolais pour la communication pacifique et non violente (Réseau MONOD). | Brazzaville/ Dolisie |
| Assainissement | Association secours alimentaire (ASA) | Gestion des ordures ménagères dans deux quartiers urbains de la ville de Dolisie (collecte, évacuation et traitement des déchets solides) | Mairie de Dolisie / Le Conseil municipal de la commune de Dolisie. | Dolisie |
| Santé et assainissement | Association congolaise pour la santé publique et communautaire (ACSPC) | Renforcement de la lutte communautaire contre le paludisme dans les quartiers 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307 et 308 de l'Arrondissement III, Tié-Tié à Pointe-Noire (IEC : information éducation et communication, et vente des moustiquaires imprégnées + collecte, évacuation et traitement des déchets solides) | Ministère de la Santé/ Mairie de Pointe-Noire; | Pointe-Noire |
| | Urgences d'Afrique (UDA) | Amélioration des capacités du Centre de santé intégré Alfred QUENUM de Mantsimou (accès aux soins à faible coût + équipement du centre de santé) | Ministère de la Santé / CUDA France et CARFOUR | Brazzaville |
| | Médecins d'Afrique (MDA) | Projet d'encadrement du Comité de Santé (COSA) du Centre de Santé Communautaire (CSCOM) implanté au sein du quartier KM4 (formation à la cogestion du centre de santé) | Ministère de la Santé | Pointe-Noire |
| Accompagnement | Sangha médicale (SAM) | Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des 20 ONG/OBC de la ville de Ouessou (appui institutionnel et organisationnel dans la gestion associative) | Ministère des Affaires Sociales | Ouessou |
| Développement participatif | Association Fondation d'aide humanitaire cœur ouvert (FAHCO Cœur Ouvert) | Séminaire atelier sur la culture et les pratiques associatives face au développement durable au profit des Organisations de la Société Civile membres du PANEL « A Cœur Ouvert Ensemble nous sommes plus forts », des représentants des pouvoirs publics et des collectivités locales du Département de la Sangha à Ouessou (formation et information sur les initiatives d'aide au développement) | Ministère des Affaires Sociales | Ouessou |

Activités transversales**PCPA-bailleurs****Les OSC éclairées sur les opportunités d'aide, ... la collaboration aboutit à la création de la COPDC**

Dans le cadre des activités transversales notamment le volet : « rencontres d'information et d'échanges organisées entre les OSC et les agences d'aide multi et bilatérales », le PCPA au Congo a organisé, le 31 mars 2009, une réunion d'information avec le bureau de la Banque mondiale au Congo. 41 OSC dont 21 membres de l'assemblée plénière ont pris part à cette réunion, tenue au siège de ce programme. La Banque mondiale a présenté les différents financements notamment ceux intéressant la société civile. Cette démarche a permis la création de la Coalition des OSC partenaires au développement du Congo (COPDC), entre la Banque mondiale et la société civile. La réunion d'information organisée par l'Ambassade des Etats unis au Congo a permis aux OSC de soumissionner aux Fonds d'appui et d'encouragement à la réalisation des Projets à caractère humanitaire et communautaire.

La réunion avec la Banque mondiale ne pouvait commencer sans en rappeler le contexte et les objectifs visés.

Alain Francis MBEMBA, Chargé de la Formation et Animation du PCPA-Congo, n'a pas dérogé à la règle : « Cette rencontre s'inscrit dans le volet « rencontre d'information et d'échanges entre OSC et agences d'aide multi et bilatérales ». Ces rencontres ont pour objectif de porter à la connaissance des OSC les politiques d'aides développées par ces agences plus spécifiquement dans les volets concernant la société civile. Les résultats attendus pour de telles rencontres, sont de manière que les OSC pren-

nent connaissance du bailleur, qu'elles aient l'information sur les opportunités de financements existantes, les procédures et les conditions d'éligibilité. Ce sont également des occasions pour les OSC de diversifier leurs sources de financements en répondant aux différents appels avec l'accompagnement du SAP ».

Clémentine MAOUNGOU, Chargée de Communication et Point focal des ONG de la Banque mondiale, a présenté les différents fonds disponibles à la Banque mondiale pour les OSC. Parmi ces fonds, elle a indiqué les fonds gérés au niveau local (Smalls Grants qui deviennent Fonds de la société civile) des fonds gérés à Washington qui nécessitent,

parfois, l'intervention du bureau local de la Banque mondiale pour y accéder.

Ndlr : Le fonds de la société civile est destiné au financement des microprojets des associations sous forme des subventions. Ces petites subventions visent spécifiquement l'engagement civique. Les premières OSC ont été financées en 2003 par le bureau de cette institution de Breton Wood au Congo.

**Banque mondiale – Société civile
Création de la Coalition des OSC partenaires au Développement du Congo**

Les deux partenaires institutionnalisent ainsi leurs liens. La Banque mondiale et la société civile congolaise s'engagent à travers la Coalition des OSC partenaires au Développement du Congo à raffermir leurs relations. Ce nouvel espace de dialogue et d'échanges qui arrive après le Programme des petites subventions (smalls grants program) auquel la société civile adhère, et le Fonds social japonais « Tonga mboka, littéralement : construit le pays », est le fruit de la concertation entre la Banque mondiale au Congo et le PCPA-Congo.

(Suite Page 5)

Cellule exécutive**Lancement du référentiel de bonnes pratiques associatives dans les 4 départements**

Les 23 et 25 juillet 2009 la Cellule exécutive a rencontré les Organisations de la société civile (OSC) membres de l'Assemblée plénière et leurs partenaires, successivement à Brazzaville, Ouesso, Dolisie et Pointe-Noire. Cette rencontre avait pour but de présenter les travaux du « référentiel de bonnes pratiques associatives », qui vont démarrer dans chaque Département et les animateurs qui vont lancer les activités de collecte d'informations pour l'élaboration de ce référentiel.

ABrazzaville comme dans les trois autres Départements, la Cellule exécutive a rencontré les membres de l'Assemblée plénière et leurs partenaires. La présentation de l'élaboration du « Référentiel de bonnes pratiques associatives » a occupé l'essentiel des débats. Les OSC ont les motiva-

tions de la mise en place de cet outil et son intérêt.

Le diagnostic fait à la préparation du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA-Congo) sur les Organisations de la société civile congolaise a servi de base pour expliquer aux partenaires les motivations de l'élabo-

ration du document « Référentiel de bonnes pratiques associatives ».

En effet, il a été constaté des faiblesses et des points forts dans les pratiques des OSC.

Par exemple le non respect du cadre juridique régissant chaque OSC, alors que les bonnes pratiques rési-

dent dans l'exécution des textes juridiques mis en place par les instances de la structure.

Le document sera donc, comme son nom...

(suite Page 4)

Comité de pilotage**Pierre BEDI, élu Référent Inter-PCPA**

On peut affirmer sans risque de se tromper que Pierre BEDI est un syndicaliste chevronné. Une attitude qui s'accorde bien avec la fonction de Référent Inter-PCPA qu'il occupe depuis le 4 juin 2009.

Inspecteur de Lycées option Mathématiques, Pierre BEDI est né le 3 janvier 1955 à Boko-Songho à l'extrême Est de la Bouenza. Il ne porte nullement son âge.

Syndicaliste et acteur de la société civile Pierre BEDI est marié et père de 6 enfants.

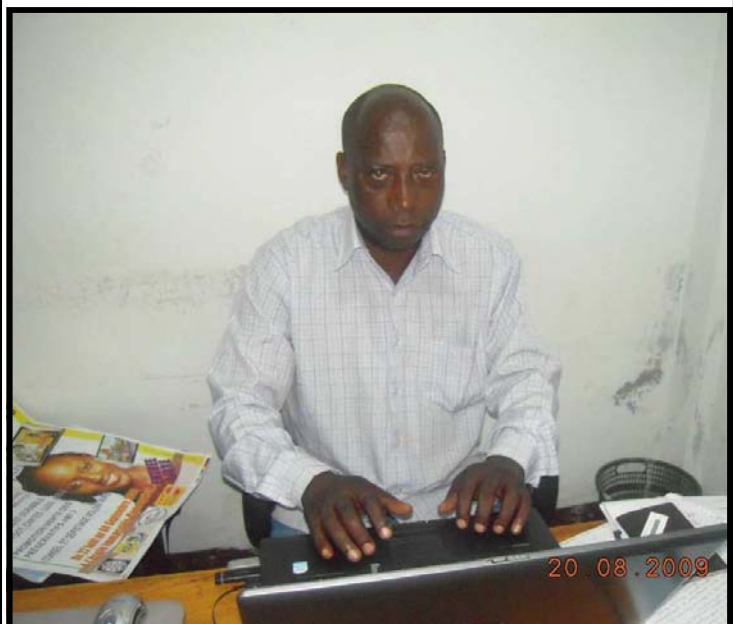
C'est un homme qui saura s'élever à la hauteur des grands défis du PCPA-Congo qui a été élu par les membres du Comité de pilotage avec une riche expertise de la société civile via la Confédération Syndicale Congolaise (CSC) et la FETRASSEIC.

Après l'université, c'est l'enseignement qui l'accueille en qualité de professeur des mathématiques. Fonctionnaire, il manifeste son vœu de défendre les acquis des travailleurs.

Vœu qu'il matérialise en devenant membre du Comité fédéral national de la Confédération syndicale congolaise au Kouilou.

Pierre BEDI, qui a toujours fait preuve d'abnégation se distingue dans le milieu syndical, il gravit les marches.

Il est Secrétaire chargé de l'Organisation à l'Union Syndicale départementale du Kouilou (USDK), Secrétaire général de la section



Pierre BEDI

syndicale Fédérale des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (FETRASSEIC).

Parent d'élève épatant, Pierre BEDI est Président du bureau coordonnateur de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) du Département du Kouilou.

Communiquer, discuter aux fins d'un accord, sont des éléments de base du syndicaliste, Pierre BEDI décide de partager et d'enrichir davantage son expertise, en choisissant Programme dialogue citoyen (PDC) où il devient membre du Comité de pilotage.

A la fin de ce Programme, il participe à l'étude préalable du Programme Concerté Pluri-Acteurs Congo.

Il prend bien ses marques durant cette phase. Inspecteur, fêru du jeu de dame, il est élu au Comité de pilotage (COPIL) de la phase pilote du PCPA.

En plongeant au cœur de Pierre BEDI, on découvre qu'il a une parfaite connaissance de la société civile congolaise dont les syndicats font partie. Brillant orateur, toujours soucieux de voir les syndicats jouer leur rôle aux côtés des autres forces de la société civile congolaise.

Son engagement et sa détermination dans la crédibilisation de la société civile congolaise lui ont valu la confiance des membres du Comité de pilotage qui l'ont élu démocratiquement Référent Inter-PCPA au Congo lors de la session du comité de pilotage à Dolisie.

Justin Ducker MAMBIKI

(Suite de la page 3)

mais aussi pour toute la congolaise qui doit se

A Brazzaville les 5 animateurs ont été présentés dont Denis OBA et Athanase SIBORUREMA qui ont en charge la ville capitale notamment.



Présentation des 5 animateurs aux OSC de Brazzaville.

A Ouesso, Alain Francis MBEMBA, Chargé de la Formation a présenté José Blanchard BOKANDZA, à Dolisie Justin MAMBIKI, Chargé de Communication a présenté Mesmin BIKOUTA, et à Pointe-Noire Olga Mireille KABANABA NDZA, Coordinatrice de la Cellule exécutive a présenté Lydie Fortunée KOUKA.

l'indique, un référentiel pour non seulement les organisations membres de l'Assemblée plénière du PCPA au Congo,

société civile congolaise. Il est d'un grand intérêt pour la société civile

crédibiliser, devenir compétente pour participer à l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre des politiques publiques.

Ces réunions marquent également le lancement des activités de collectes des données auprès de ces OSC pour l'élaboration de ce référentiel.



Une vue de la salle à Dolisie (Centre des ONG)

Les membres de la Cellule exécutive ont mis à profit leur séjour pour se rendre compte de l'état d'avancement des projets financés dans le cadre du 1er appel à projets du Fonds d'appui aux projets (FAP).

Alain Francis MBEMBA.

Réactions des animateurs du « Référentiel de bonnes pratiques associatives » à l'issue de l'atelier d'imprégnation

Lydie Fortunée KOUKA,
Animatrice à Pointe-Noire

« Certes, que le PCPA est là pour crédibiliser les OSC mais ce travail nécessite une collaboration entre nous, animateurs, et les responsables des OSC que nous trouverons sur le terrain. Le projet est une bonne chose pour que les OSC travaillent selon la loi de 1901. Théoriquement le travail sur le terrain est plus ou moins facile au regard de ce que nous avons appris mais il faut savoir que l'homme n'est pas une horloge pour prévoir les réactions des uns et des autres. Le délai est compatible avec le travail à condition que les rendez-vous avec les OSC soient respectés. Il faut que ce délai soit respecté par les deux parties c'est-à-dire entre les OSC et nous ».

Mesmin BIKOUTA,
animateur à Dolisie

« Élaborer un référentiel des bonnes pratiques associatives, c'est bien mais il faut le sortir sur le terrain pour convaincre. Il faut que l'on comprenne le bon sens de ce document. Ce document sera un plus pour la société civile. Le travail qui nous attend est très grand. On ne sait pas si en 25 ou 26 jours de terrain on arrivera à rencontrer tout le monde. Mais nous allons nous battre à réussir parce que d'ici le 7 octobre prochain nous devons avoir un référentiel ».

Denis OBA,
animateur à Brazzaville

« Il faut dire que l'avenir de notre société civile dépend en partie du résultat de notre travail. Par expérience, le travail de terrain n'est jamais facile. Mais de temps à autres, il faut s'adapter. Il y a des moments où on rencontrera des organisations qui sont ouvertes et il y a des moments où elles sont carrément fermées. Les difficultés ne manquent pas mais nous ferons de sorte que nous puissions y remédier ».

Athanase SIBORUREMA,
animateur à Brazzaville

« Les organisateurs de cet atelier d'imprégnation nous ont présenté un document pédagogique très pertinent qui nous sert de guide sur le terrain. Nous, animateurs, avons contribué à l'amendement de ce document. Nous nous sommes appropriés ce document. C'est un document que nous avons rendu flexible afin qu'il soit utilisable sur le terrain sans aucune difficulté. C'est un grand travail. Si nous sommes bien accueillis par les OSC de Brazzaville, nous pensons que le résultat du travail que nous aurons à présenter dans nos rapports synthétiques pourra aider à crédibiliser les OSC afin de leur ouvrir certaines portes. En nous appuyant sur notre expérience, nous pensons que le travail sera fait dans les délais impartis ».

José Blanchard BOKANDZA,
animateur à Ouesso

« Au regard du problème sur le terrain, je pense qu'il était nécessaire que nous nous retrouvions pour mettre en place un canevas de travail. Nous sommes persuadés qu'il y a un grand travail qui nous attend sur le terrain. Nous avons été bien éduqués au sujet de la tâche qui nous attend. Nous sommes optimistes pour ce travail. Certes que ça sera un peu difficile par rapport au temps qui nous est imparti mais nous ferons de notre mieux pour être à la hauteur de la tâche ».

Référentiel de bonnes pratiques associatives

Ils sont sur le terrain

Cinq (5) animateurs viennent d'être recrutés par le PCPA-Congo, dans les différentes localités, pour la collecte des informations qui serviront à l'élaboration du « Référentiel de bonnes pratiques associatives ». Ils ont bénéficié de 3 jours d'information et de formation à travers l'atelier d'imprégnation organisé par la Cellule exécutive du 21 au 23 juillet au siège du Programme à Brazzaville. Ils se sont ensuite déployés dans les quatre Départements du Programme : 2 animateurs à Brazzaville, 1 à Ouesso, 1 à Dolisie et 1 à Pointe-Noire.

Ils ont pour mission de manière générale de travailler avec les

Organisations de la Société civile membres de l'Assemblée plénière et leurs parte-

naires (les organisations ayant soumissionné au Fonds d'appui aux projets).

associatives ; susciter les témoignages des acteurs associatifs ; faire participer un maximum de personnes réellement concernées par la question des pratiques associatives, organiser et assurer l'animation des réunions collectives ; rédiger les rapports synthèses des différentes activités organisées.

Ils sont sur le terrain pour 3 mois (août, septembre et octobre).

L'atelier d'imprégnation leur a permis de faire connaissance du PCPA pour qu'ils s'y reconnaissent; de s'approprier la démarche pour l'élaboration d'un référentiel



de bonnes pratiques associatives et des résultats attendus d'eux. Informés ainsi des enjeux et des résultats attendus, les animateurs sont en train d'épousseter les documents juridiques des OSC

au travers du guide de travail qui est une véritable feuille de route auquel ils ont contribué lors de l'atelier d'imprégnation de bonnes pratiques associatives.

J.D.M.



Les animateurs (de la gauche vers la droite): José Blanchard BOKANDZA, Athanase SIBORUREMA, Lydie Fortunée KOUKA, Denis OBA, Mesmin BIKOUTA.

Elisabeth MARCHAND, Secrétaire Exécutive au Defap

« Les activités du PCPA peuvent servir au renforcement des capacités des partenaires du Defap »

Elisabeth MARCHAND, Secrétaire Exécutive au Defap, le Service Protestant des Missions, représente au sein du Comité de pilotage du PCPA Congo les Organisations de la Société Civile (OSC) françaises. Nous l'avons rencontrée à Dolisie lors du COPIL 5 (Comité de pilotage). Dans l'entretien qu'elle a bien voulu avoir avec nous, elle réagit sur les travaux du Comité de pilotage, donne son avis sur la participation des OSC françaises au Fonds d'appui aux projets. Sur ce dernier point Elisabeth MARCHAND va un peu plus loin. Elle présente le portefeuille du service Protestant des Missions au Congo via son principal partenaire qu'est l'Eglise Evangélique du Congo.

Madame, vous venez de participer, pour la première fois, à la session du Comité de pilotage, quelles sont vos impressions sur le déroulement des travaux ?

J'ai été d'abord impressionnée par les documents préparatoires qui étaient très nombreux, très bien structurés et détaillés selon l'ordre du jour qui était très dense. Ce qui montre que se sont des réunions de travail bien préparées pour rendre les débats le plus constructifs et le plus productifs possible. Beaucoup de techniques d'animation de réunion utilisées qui ont fait qu'on arrive à respecter le timing, les contraintes de l'ordre du jour, aborder la plupart des sujets et les épuiser. Et formuler des décisions qui sont autant des orientations concrètes que la Cellule Exécutive ou les membres du Comité de pilotage auront à mettre en œuvre d'ici la prochaine échéance : la prochaine réunion de ce comité.

Et le Fonds d'Appui aux projets auquel peu d'OSC françaises ont soumis, accompagné les OSC congolaises ?

Le Defap par contre est associé au projet qui a été présenté par une OSC congolaise : l'Action Evangélique pour la Paix (AEP), sur le renforcement des capacités des animateurs et éducateurs à la paix, un peu partout dans le pays. Oui ! Nous sommes présents mais il est vrai que c'est bien peu. Ce n'est qu'un exemple par rapport aux différentes interventions que nous menons en partenariat avec le Congo Brazzaville. Je précise simplement qu'étant un service protestant des missions, notre principal

partenaire c'est l'Eglise Evangélique du Congo, qui en tant que telle n'est pas considérée comme une organisation de la société civile donc pas éligible à l'Assemblée Plénière. Mais pour les

citer, dans le cadre de notre collaboration avec l'Eglise Evangélique au

relation de solidarité avec le Congo Brazzaville.

La deuxième, au niveau du Defap, nous voyons bien au-delà de ce fonds d'appui aux projets. Nous participons à ce Programme parce que nous sommes convaincus de l'intérêt

Comité de pilotage a réussi bien à redresser la barre et à faire de ce qui était une situation délicate une force.

En effet lorsqu'on a partagé la décision du Comité de pilotage, de faire une lettre de

réaction vive au PNUD à



Elisabeth
MARCHAND

Congo nous menons beaucoup de projets de soutien à l'enseignement protestant, de prévention du VIH/SIDA, d'accompagnement psycho-social et pastoral des malades, des programmes de soutien à la formation théologique et d'autres encore. La difficulté que nous rencontrons c'est que notre partenaire n'est pas représenté en tant que tel.

Je peux ajouter deux choses : la première, au niveau de la France, le Defap est déjà actif au sein d'un groupement d'associations et d'organisations de la société civile qui s'appelle la Plate forme « Ensemble pour le Congo Brazzaville » qui rassemble une dizaine d'OSC en lien avec le protestantisme français qui ont une

d'un renforcement de capacités de la société civile congolaise. Nous pensons que les démarches et les actions des activités transversales et tout ce qui est mis en œuvre au niveau du PCPA peut aussi servir à renforcer les capacités de nos partenaires, qu'il s'agisse de l'Eglise en tant que telle et de chacun de ses membres, paroissiens mais avant tout citoyen.

Y aurait-il eu un sujet ou un fait sur lequel vous auriez aimé insister lors des travaux ?

Il y a eu beaucoup de points techniques mais également des débats de fonds que j'ai beaucoup appréciés, notamment la question concernant la révision de la loi sur les associations. On s'est senti un peu dépourvu mais au final le

l'existence d'une telle étude de reformulation de la loi, aux représentants de la société civile à Dolisie, plusieurs d'entre eux se sont émus du risque de voir la liberté d'association compromise et se sont eux-mêmes positionnés dans la droite ligne du Comité de pilotage.

Là, je me suis rendu compte à quel point la représentativité des différents membres du Comité de pilotage était effective c'est-à-dire qu'après les débats la décision prise allait dans le sens de ce que les délégués de la société civile rencontrés à Dolisie voulaient.

Propos recueillis par :
Patrick Brice
MACKIZA

(Suite de la page 3)

Les textes juridiques devant régir cette coalition sont en cours d'amendement.

20 OSC membres de l'assemblée plénière du PCPA prennent part aux activités de la Coalition des OSC partenaires au Développement du Congo, sous la facilitation de la Banque mondiale et du PCPA.

La COPDC est l'aboutissement de la réunion d'information et d'échanges du 31 mars 2009 entre la Banque mondiale et le PCPA.

En effet, cette réunion a jeté les bases d'une saine collaboration entre les deux organisations.

Elle a permis au PCPA d'avoir un contact régulier et d'être associé à l'organisation de la journée « Portes ouvertes sur les programmes de la Banque » organisée par vidéo conférence dans 18 bureaux de la Banque Mondiale en Afrique Subsaharienne le 20 avril 2009.

Cette rencontre a eu pour résultat la Création d'une Coalition des OSC du Congo comme future interlocutrice privilégiée de la Banque Mondiale.

L'Initiative devrait consister, dans un premier temps, à suivre les projets financés par la Banque mondiale ; à contribuer à renforcer la transparence, la voix et la participation à la conception, l'exécution et l'évaluation rétrospective de ces projets, dans le but d'améliorer l'efficacité de l'aide.

PCPA—Ambassade des Etats unis

Comment accéder aux fonds ?

C'était l'interrogation qui a conduit les 11 Organisations de la société civile membres de l'assemblée plénière du PCPA au Congo à participer, le 7 avril 2009, à la réunion d'information organisée par l'ambassade des Etats unis au Congo.

A la villa Washington, cadre de la réunion, les OSC ont été informées de l'appui et l'encouragement que leur apporte l'ambassade des Etats unis dans la réalisation des Projets à caractère humanitaire et communautaire en République du Congo.

Elle met à leur disposition des fonds deux types de fonds : le Fonds Spécial d'Auto-Assistance, et les Fonds pour la Démocratie et les Droits Humains. Ce sont des fonds qui vont de 2.000 à 10.000 dollars américains (pour les Fonds d'Auto-assistance) et de 2.000 à 20.000 dollars (pour les Fonds pour la Démocratie et les Droits Humains).

Ces fonds sont destinés aux OSC qui œuvrent dans le cadre de l'amélioration des conditions socio-économiques des populations de base, dans la promotion des Droits Humains, la Justice, l'Instruction civique, les Droits de la Femme et des Enfants et dans la résolution des conflits, l'appui à la mise en œuvre des activités auxquelles bénéficie la plus grande frange de la population, et dans l'encouragement de la population à s'impliquer dans les activités (tant financièrement et matériellement que sur le plan de l'expertise).

Les OSC ont ensuite soumis aux fonds avec l'assistance du service appui aux projets du PCPA.

Marcel NKOUNKOU MATSIONA

Espaces animation de l'Association ENCREC

Ils choisissent leur loisir et finissent par orienter leur cursus

Ce sont des enfants, soit en manque d'éducation, soit en manque de loisirs qui découvrent chaque samedi après-midi le Centre d'animation de Mafouta (aux abords de la cité Afrique de l'Organisation mondiale de la santé) à Brazzaville. Sous l'égide de l'Association Enfance Création de Développement (ENCREC), les enfants accueillis au centre d'animation sont placés dans des ateliers d'initiation de leur choix. Ils sont initiés à la poterie, à la musique, aux chants, à la lecture, couture, broderie, au dessin, tricotage, théâtre, etc. Le centre présente aussi des occasions de prise en charge d'enfants par le parrainage porté par des partenaires basés en France. A travers cette initiative, les enfants choisissent un métier ou orientent leurs études après avoir fait valoir leurs facultés dans un des ateliers assistés par le parrain pour certains et soutenus par ENCREC pour d'autres.

Après les crises sociopolitiques que le Congo a connues, l'heure de la reconstruction a sonné. Les acteurs de tous bords se mettent à l'œuvre. L'Association Enfance Création de Développement a mis en œuvre une initiative louable : l'organisation d'activités socio-éducatives, sportives par ateliers, d'assistance aux familles et de ré-scolarisation des enfants les plus démunis par le parrainage.

Le centre d'animation de Mafouta reçoit des enfants qui viennent de tous les horizons : la rue, les familles en difficulté et aussi les familles nanties.

« Il n'y a pas d'espaces aménagés dédiés aux enfants, il y a là un problème. Cette façon de vivre a eu des conséquences, nous avons aujourd'hui beaucoup d'enfants de la rue qui ne sont pas contrôlés parce que les parents sont absents. Au sein de la famille il y a donc également un problème. Nous avons des enfants enrôlés dans les bandes armées, les vidéos clubs anarchiques qui pullulent dans les quartiers avec une intoxication psychologique par rapport aux images qu'on projette aux enfants. Les enfants se retrouvent pour inventer à leur manière le développement qu'ils pensent être le leur. Et sans dire qu'il y a beaucoup de risques. Des enfants qui jouent sans supervision, sans encadrement, il y a beaucoup d'accidents à ce moment là » explique M. Samba, chargé d'enfance en difficulté, pour justifier le bien-fondé de cette stratégie.

35 animateurs bénévoles pour 200

enfants tous les samedis au centre d'ENCREC.

Ils accordent gracieusement leur temps et leur savoir-faire aux enfants sur les différents plateaux techniques. Les projets d'animation sont apportés soit par l'animateur de l'atelier soit par les enfants. Ce qui leur permet d'apprendre en toute liberté. Aujourd'hui plus de 600 enfants sont enregistrés au centre.

M. Samba donne le témoignage de **Raissa** « On a recueilli une enfant qui était enfant de la rue à Pointe-Noire par le biais du Ministère des Affaires Sociales qui l'avait placée dans une famille, mais elle a finalement perdu le chemin de l'école. Cette enfant a été adressée à ENCREC qui l'a recue, puis suivie. Aujourd'hui l'enfant est une grande femme. Elle est couturière et se trouve dans un foyer conjugal avec deux enfants. C'est une enfant qui s'était égarée dans des conditions de guerre et qui n'a jamais retrouvé ses parents ».

Des facultés ont émergé chez les enfants grâce à cet accompagnement

Orientée par le choix de l'enfant l'Association définit ce que pourrait être le devenir de l'enfant auprès des parrains qui à leur tour accompagnent le projet. 95 enfants sont actuellement parrainés par les associations « Pesa motema » (Donne ton cœur) basée à Biarritz (France) et « Les enfants de Brazza » basée à Marseille (France), et vivent en famille sur les 200 identifiés. Le parrainage n'a pas une période limitée parce qu'il y a des enfants qui sont parrainés très petits.

Actuellement le plus jeune a 2 ans. Cet enfant n'est pas un enfant abandonné mais vit dans sa famille qui est une famille en difficulté qu'ENCREC a identifiée. Il est à noter que les enfants viennent parfois accompagnés de leurs sœurs et frères.

L'Association examine les conditions des enfants et répertorie les enfants en difficultés qu'elle soumet sur liste aux parrains. Les pa-

quand j'étais en classe de 5^e jusqu'à maintenant ».

Certains enfants arrivent au centre avec beaucoup de difficultés qui font que leurs familles ne peuvent pas s'occuper d'eux. Mais avec l'aide de l'Association ils finissent par s'en sortir. C'est le cas de **Japhet**.

« C'est à l'âge de 12 ans que j'ai intégré ce centre grâce à un ami qui le fréquentait. J'étais



Les enfants s'initient au dessin, plus loin c'est l'atelier de poterie.

rents choisissent en toute liberté l'enfant qu'ils souhaitent présenter pour le parrainage.

ZABENO, enfant parrainée, est aujourd'hui étudiante en Economie à l'université Marien Ngouabi, « j'ai entendu parler de ce centre par mon père qui m'a amené un samedi le visiter. Cela m'avait plu puis j'ai commencé à fréquenter le centre. J'ai été accueillie dans l'atelier de dessin. Ce n'est qu'après que je suis allée au club vocal et danse où j'évolue actuellement. Le centre m'a appris beaucoup de choses : la manière d'être avec les enfants, leur manière de créer leurs occupations, de leur apprendre. L'autre bénéfice est le parrainage dont je bénéficie. Le parrain prend soin de mes études depuis

un enfant en difficulté. Je ne savais comment porter les sandales, comment lire. ENCREC m'a appris à porter les sandales et à lire. J'ai bénéficié d'un parrainage pour mes études et les soins de santé. Etant dans l'atelier de poterie au centre j'ai eu des rudiments qui m'ont motivé à apprendre la menuiserie, après l'échec à l'école. Ce vœu avait été exaucé par ENCREC qui m'a placé dans un atelier de menuiserie. Je suis menuisier aujourd'hui, j'en suis fier ». Ce témoignage de Japhet a été confirmé par sa mère Yvonne.

Le parrainage consiste en un soutien financier pour la scolarité pour permettre à l'enfant d'avoir une scolarité normale.

(Suite Page 7)

Des enfants de la rue retrouvent la vie de famille

(Syfia/CRP) Même s'ils ont passé plusieurs années dans la rue et y ont parfois connu la violence et la drogue, les enfants peuvent reprendre leurs études et retrouver une vie de famille normale. Pour y parvenir, il faut prendre le temps de les écouter et de s'occuper d'eux. Reportage à Brazzaville, à l'Espace Jarrot, une organisation de la société civile, qui les suit et leur sert de tremplin.

Avenue de la Paix à Brazzaville, le soleil vient de se coucher. Des enfants regagnent leur "domicile" de fortune : la rue. Quand on va à leur rencontre, instinctivement ils se regroupent comme en famille pour se protéger de l'intrus. La plupart ont fui leur famille biologique avant de se retrouver ici.

Les yeux ahuris, le visage de cet enfant inquiet exprime le manque d'amour et de chaleur familiale. Patrice, 15 ans, orphelin de père, vit depuis 3 ans dans la rue. "Je préfère vivre ici qu'en famille", assure-t-il. Après quelques hésitations, il avoue qu'il a quitté les siens, parce que sa mère ne pouvait plus payer ses études, ni même le nourrir. "On ne mangeait qu'une seule fois la journée", se souvient-il. Daniel, 16 ans, vit lui aussi dans la rue. Il a perdu ses parents biologiques et vivait avec sa grand-mère. Jusqu'au jour où... "Je ne pouvais plus supporter le traitement que m'infligeaient mes oncles, j'étais contraint de me réfugier dans la rue", témoigne-t-il.

Patrice, Daniel et tant d'autres... Les rues des grandes villes congolaises abritent de plus en plus d'enfants. Leur nombre s'est accru à partir de la décennie 1990, avec les conflits armés qu'a connus le pays. D'après les enquêtes menées par une ONG américaine, International Rescue Committee (IRC), en 2003, ils étaient alors déjà 2 000 à vivre dans la rue (1 200 à Brazzaville et 800 à Pointe-Noire). Le directeur général de l'Action sociale et de la famille, Florent Niama, dégage "trois causes principales" pour expliquer cette inquiétante évolution : "la pauvreté des parents, les conflits armés et l'instabilité liée à l'enfant lui-même, qui est plus attiré par la rue que par la famille".

Des centres, passerelles vers les familles

Le gouvernement veut donc prévenir et lutter contre ce problème. Pour lui, les centres d'accueils ne sont qu'un passage avant la réinsertion durable et même définitive en famille. Plusieurs associations œuvrant dans le domaine partagent le même but. La plupart d'entre elles considèrent ainsi leurs propres centres comme des passerelles. Les enfants qui ont connu la rue doivent en effet passer par un lieu plus hospitalier pour se reconstruire. A l'extérieur, avec les autres gamins, la cohabitation est en effet difficile, à cause des violences dont ils sont victimes. Accueilli dans un centre, l'enfant est soumis à un nouveau mode de vie collectif où chacun doit se soucier de l'autre.

Réinsérer ensuite un enfant dans sa famille biologique prend du temps, car ce dernier, le plus souvent mentalement abattu, doit d'abord se reconstruire psychologiquement. Certains doivent également se défaire de l'emprise de la drogue. Autre difficulté majeure : l'attitude de certaines familles qui n'acceptent plus de reprendre l'enfant, par manque de moyens. "Il faut une relation de confiance pour aider un enfant abattu mentalement à se remettre", résume John Tama, psychologue clinicien, habitué à travailler avec ces gamins de la rue.

Après plusieurs étapes qu'il a tour à tour franchies, Bienvenu, 15 ans, a finalement été réinséré avec succès dans sa famille. Comme sa maman a des problèmes mentaux, il est accueilli par son oncle paternel. Au départ, certains de ses voisins désapprouvaient le choix du tonton. Aujourd'hui, au vu du bon comportement adopté par Bienvenu, ils reviennent peu à peu sur leur position.

Enfant de la rue devenu père exemplaire

Les enfants de la rue sont souvent marginalisés, méprisés et peu considérés par leurs proches. Certains réussissent cependant à créer leur propre foyer. A l'image de Jesse, 19 ans, qui travaille aujourd'hui comme formateur en mécanique dans un garage de la capitale. Jesse a une femme et un enfant. "J'ai été dans la rue pendant au moins 3 ans. L'Espace Jarrot m'a recueilli et m'a orienté vers un métier de mon choix. Aujourd'hui, je prends soin de ma petite famille. Mon enfant ne se retrouvera pas dans la rue. Jamais je ne lèverai la main sur lui. Si je n'arrive plus à l'éduquer, je demanderais de l'aide", promet cet orphelin de mère qui a quitté son foyer à la suite d'une violente dispute avec sa belle-mère et son père.

Malgré la réussite de quelques uns de leurs protégés, certains centres déplorent le manque de soutien et d'attention qu'on leur accorde, en particulier pour la scolarisation des enfants. "Un enfant du centre sur quatre, ne termine pas le cycle primaire", regrette Joseph Bikié Likibi, directeur de l'Espace Jarrot et coordonnateur du REIPER, le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture.

El-Staël Enkari et Georgina Ndouengosso

Lécales et illécales, les taxes pèsent lourd dans les marchés

(Syfia/CRP) Mal informés sur les multiples taxes qui pèsent sur eux, commerçants et vendeuses des marchés de Brazzaville sont souvent victimes d'abus, en particulier des policiers. Pour changer cette situation, le Comptoir juridique junior mène un projet en partenariat avec la direction des marchés.

« Quand il est question de payer les taxes, nous ne cherchons pas à vérifier si elles sont régulières ou non. Nous nous contentons de les payer parce que nous en avons l'habitude », explique, l'air triste Aurélie, une vendeuse d'aliments au marché Total de Brazzaville. Comme Aurélie, bon nombre des commerçants méconnaissent les taxes à payer.

Selon la Direction générale des marchés de Brazzaville, il existe neuf taxes lécales qui varient de 50 Fcfa à 4000 Fcfa, perçues majoritairement par les mairies. Sans compter la patente, les impôts et parfois même les taxes sur l'environnement sans oublier celles sur les droits d'auteurs, pour ceux qui diffusent de la musique dans leurs boutiques (12 500 Fcfa par mois).

Il y a de quoi s'y perdre d'autant que selon que les vendeurs ont une boutique, un étal ou vendent au bord des rues, le nombre et le montant des taxes à payer varie. Parmi celles les plus connues des commerçants : les droits de place, la taxe de balayage, les taxes sur les baraques, la taxe d'occupation du domaine public (1200 Fcfa par mois), le renouvellement d'occupation du domaine public (3600 Fcfa par an), la taxe sur les colis quand on décharge un camion...

"Par rapport à ce que je vends, je pense qu'il y a trop de taxes et qu'elles sont trop élevées", se plaint M., un commerçant de Poto-Poto 1 qui tient une table de produits alimentaires. Les bénéfices des vendeurs et vendeuses de ces étals tournent en effet autour de 2000 à 10 000 Fcfa par jour. M. ajoute que "chaque semaine, les policiers passent une ou deux fois, en différents groupes. Parfois, deux fois le même jour pour demander 200 ou 500 FCFA". Ce que confirme M. Coulibaly, secrétaire chargé à la sécurité et à l'assainissement de l'Association des vendeurs du marché de Poto-Poto 1. Selon lui, certains viennent aussi demander sans raison les papiers d'identité des clients. Pourtant la présence des policiers est normalement

interdite dans les marchés. "Une fois, ajoute-t-il, nous avons chassé les agents de l'environnement qui voulaient prélever des taxes sur tout le monde alors qu'ils ne peuvent le faire que sur ceux qui vendent du charbon et du bois de chauffe. On ne s'est pas laissé faire, sachant qu'ils n'ont pas de taxes à prélever ici".

deurs des bords de route et les commerçants étrangers, ouest africains surtout, qu'ils aient ou non leurs papiers en règle. Jusqu'il y a trois mois, explique l'un d'eux, "ils venaient pour demander les fiches de gendarmerie et les fiches de boutique. Ils vérifiaient aussi la patente... On devient comme des parents, quand ils viennent on leur



Le Comptoir juridique Junior au cours d'une sensibilisation à Brazzaville (Photo PCPA)

Les commerçants impuissants

Face à cette multiplicité des taxes lécales ou non, les vendeurs des marchés se sentent perdus et ne savent pas à quel saint se vouer. Ils préfèrent payer pour ne pas avoir d'amendes ou voir leurs marchandises confisquées faute d'avoir payé, parfois, quelques 100 FCFA. Les associations de marché qui sont censées les défendre ne les aident pas mais les contraignent plutôt à payer ces taxes. Elles-mêmes prélèvent un pourcentage sur, par exemple, la taxe de gardiennage : 200 FCFA sur les 4000 FCFA que déboursent chaque mois les commerçants qui ont une boutique.

Selon une enquête menée début 2009 par le Comptoir juridique junior (CJJ), près des deux tiers des 400 femmes enquêtées estiment que "les comités de marché sont impuissants (s'ils ne sont pas complices) devant les taxes dites non régulières car ils ne font rien." D'ailleurs, poursuit le rapport "certains membres de ces comités affirment ne pas avoir la maîtrise du nombre de toutes les taxes".

Ceux qui sont les plus taxés, en particulier par les policiers, sont les petits ven-

deurs des bords de route et les commerçants étrangers, ouest africains surtout, qu'ils aient ou non leurs papiers en règle. Jusqu'il y a trois mois, explique l'un d'eux, "ils venaient pour demander les fiches de gendarmerie et les fiches de boutique. Ils vérifiaient aussi la patente... On devient comme des parents, quand ils viennent on leur

donne 1000 Fcfa et le lendemain ils reviennent..." Pour améliorer cette situation le Comptoir Juridique Junior a lancé le projet *Promotion et Protection des Droits des femmes des taxations frauduleuses*. Leur action consiste à informer les vendeurs, les femmes notamment, sur les taxes qu'elles doivent légalement payer et les organismes auxquels elles peuvent avoir recours en cas d'abus. Leur objectif est d'essayer de réduire de moitié en deux ans le montant des taxes. Selon la coordinatrice du Projet, Inès Mvoukani "le Comptoir juridique Junior travaille avec la Direction des marchés qui est l'organe de gestion des marchés de la mairie centrale. C'est avec elle que nous essayons de mettre en place des stratégies pour les informer et les sensibiliser". Le projet a récemment organisé un atelier qui a réuni la Direction des marchés, consciente de ces problèmes, et les dirigeants des associations des vendeurs et commerçants, pour faire l'état des lieux de la question et étudier les mesures à prendre.

**Marien Nzikou-Massala,
Solange Kibelolo,
Dieudonné Moukouamou
Mouendo**

(Suite de la Page 6)

Les enfants parrainés sont dans des écoles privées partenaires d'ENCRED. Ce qui permet à l'Association d'avoir un suivi régulier de ces enfants. Outre cela, il y a l'assistance apportée aux familles pour financer une activité lucrative qui est un micro projet familial. Les parrains prennent aussi leurs propres initiatives, par exemple l'investissement pour les soins de santé. Les enfants sont en contact permanent avec les parrains.

Pour **Serges Armand**, dont la fille est parrainée, c'est au cours d'une enquête des enfants en difficulté que sa fille **Annabelle** a été découverte par ENCRED. Depuis, sa fille fréquente le centre, et est parrainée pour ses études, sa santé et son habillement. Annabelle est prise en charge depuis le CP1 (cours préparatoire



Les parents et le frère d'Annabelle

1^{ère} année), maintenant elle est au CE1 (cours élémentaire 1^{ère} année).

Serges Armand nous a livré la surprise qui a été réservée à sa famille par l'Association qui parraine sa fille.

« La dernière enquête a révélé que l'état de précarité de ma famille s'est accrue d'où l'augmentation de l'allocation allouée à Annabelle. J'ai un souhait, pour une famille de 5 enfants. Je n'arrive pas, si ENCRED pouvait trouver un parrain pour ma deuxième fille qui est au CP1, cela m'arrangerait ».

Les non parrainés aussi présentent les signes d'un bel horizon :

Le centre accueille une autre catégorie d'enfants qui arrivent très jeunes, y passent une bonne partie de leur enfance. Ils y trouvent des idées qui orientent leurs études. Des idées qui se transforment parfois en projet pour leur avenir. Ils ne sont pas parrainés mais leur cursus dénote d'un avenir radieux. « J'avais 5 ans lorsque je suivais mes amis qui fréquentaient ce centre. Le dessin m'a fasciné, j'ai fait de cet atelier mon atelier de l'avenir », nous dit **Bojoker**.

Le nouvel apprenant trouve en cet atelier un loisir pouvant l'occuper tous les jours, ainsi il s'affirme. « Les premiers dessins sont des coloris. Ces couleurs qui faisaient varier leurs coloris nous intéressaient beaucoup. Ainsi j'y suis resté jusqu'à l'âge d'aller à l'école. Aujourd'hui je suis en classe de première en série F4 (génie civil) au lycée technique du 1^{er} mai. Une série dont la base est le dessin qui m'a accueilli à ENCRED. Je suis devenu encadreur en dessin dans ce centre », c'est en ces termes que Bojoker exprime sa satisfaction.

Ceux qui ne peuvent s'exprimer ailleurs le font sur un autre atelier. La musique et le chant est l'atelier qu'anime **Pierre Gaël dit Papito**.

« Vous me trouver ici en pleine séance de répétition avec les enfants sur la danse. Nous apprenons la danse contemporaine, smurf, boucalo, et un mixage tradimodern. On apprend juste aux enfants comment danser. Ce n'est pas dans l'optique de former un groupe de spectacles » nous dit-il.

Moulenda, 122 enfants en attente de parrainage: un centre qui pourrait relayer celui de Mafouta.

Lancée en 2006, l'expérience de Moulenda (district de Loungui dans le Département du Pool) reste pour l'Association l'unique centre opérationnel à l'hinterland.

Les animateurs de ce centre ont été formés par ENCRED à Brazzaville pendant

2 semaines.

122 enfants sont en attente de parrainage pour le centre de Moulenda. Avant le parrainage ces enfants bénéficient



de l'assistance d'ENCRED en matière de fournitures scolaires. ENCRED assiste également les enseignants de ces enfants en leur payant les primes de bénévolat puisque ces enseignants qui tiennent l'école primaire dans ce district, comme ailleurs, sont des bénévoles.

Justin Ducker Mambiki

Fondation Aide Humanitaire Cœur Ouvert

A l'œuvre dans le renforcement des capacités, la lutte contre la mosaïque du manioc et la prise en charge des jeunes sourds.

Pour pallier le déficit en information au niveau des Associations et Groupements de coopératifs qu'elle appuie, la Fondation d'Aide Humanitaire Cœur Ouvert a organisé entre janvier - mars 2009 des réunions de sensibilisation. Il s'est agi d'orienter les activités que ces Associations et groupements Coopératifs mènent actuellement. Les activités ont été plus orientées dans le domaine agricole à cause de la faible productivité du manioc dans le Département. La chute de la productivité du manioc est due à de diverses maladies qui attaquent les plantations. Les jeunes sourds sont pris en charge dans le cadre de l'institut, unique centre d'encadrement du genre dans la partie septentrionale du pays, avec une vocation pratiquement internationale.

L'identification des Organisations de la Société Civile faite par la Fondation d'Aide Humanitaire Cœur Ouvert a révélé que ces OSC présentent des insuffisances en termes de capacités qu'il faut corriger. Un séminaire a été organisé à cet effet sur le thème : «*Est-ce que nous sommes capables de relever les défis de la pauvreté*». Ce séminaire a eu aussi pour objectif de combler le manque d'information utile et de formation adéquate aux populations du Département de la Sangha, une des causes de leur pauvreté telle que évoquée dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

La Fondation d'Aide Humanitaire Cœur Ouvert a commencé à renforcer les capacités de ses membres en leur donnant des notions de base : comment une association se structure, quelles sont les conditions qu'il faut pour que l'on se constitue en association, comment on met en place le cadre juridique d'une association (statuts et règlement intérieur) et sur la pratique de réunions.

Sauver la culture du manioc :

Au niveau de l'agriculture, la Fondation d'Aide Humanitaire Cœur Ouvert n'a pas les intrants. Mais avec le concours de ses membres, elle a identifié les principaux problèmes qui se posent actuellement sur le terrain, notamment, la production du manioc qui est affectée par une maladie dont l'incapacité des acteurs à l'éradiquer est avérée.

D'aucuns parlent de la mosaïque parce que c'est elle qui est plus connue, mais cette forme de maladie est quel-

que peu spéciale. Le manioc sèche jusqu'aux tubercules.

La Fondation d'Aide Humanitaire Cœur Ouvert est déjà venue à Brazzaville au Ministère de l'Agriculture le signaler. A ce propos une mission du Ministère de l'Agriculture prévoit d'animer un séminaire à Ouessou.

Puis ils sont présentés au CEPE (Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires). La Fondation fait aussi de l'alphabétisation à travers un partenariat avec une école qui lui a cédé des salles de classe à Ouessou.

L'objectif attendu au niveau des jeunes sourds est la réinsertion sociale parce que ces

naire français un don d'ordinateurs, ce qui lui permet sous peu de commencer les cours d'initiation à l'informatique pour les enfants. Ce sont des bénévoles, membres de la Fondation, qui œuvrent dans l'encadrement de ces jeunes sourds sans aide des pouvoirs publics. Pour l'instant l'expérience de cet Institut n'est



Une plantation de manioc / des tubercules de manioc

L'Institut des Jeunes Sourds de Ouessou nécessite l'attention des pouvoirs publics et des bailleurs

L'assistance des jeunes sourds à Ouessou par la Fondation rentre dans le cadre de la prise en charge de deux qualités des membres. Lesquels composent la Fondation : les personnes morales qui sont les structures associatives qui sont affiliées à la Fondation et les personnes physiques qui sont en cours de regroupement en coopératives. L'objectif est que ces coopératives puissent commencer à travailler ensemble, sur l'orientation de la Fondation, dans les différents domaines.

Les jeunes sourds bénéficient d'une assistance en Education de base, la démutisation est l'étape la plus difficile. C'est lorsque la Fondation prend l'enfant pour qu'il commence à sortir du mutisme dans lequel il était enfermé.

enfants sont complètement abandonnés par leur famille et même par la société, alors qu'il faut bien qu'ils puissent jouir de tous les droits comme tous les autres enfants.

Dans 4 quartiers de Ouessou, la Fondation a recensé 30 enfants dont 10 filles. Parmi ces enfants, 25 sont assez régulièrement à l'école. Mais de façon permanente ils sont 10 à 15 enfants à fréquenter l'école. Les conditions de scolarisation ne sont pas encore réunies.

Ces enfants viennent un peu de partout et même des pays voisins tels le Cameroun et la Centrafrique. C'est l'unique école du genre dans tout le Nord du Congo. L'Institut est placé dans un bâtiment, non utilisé, qui a été cédé à la Fondation en 2004. Les jeunes sourds apprennent aussi la couture et la menuiserie.

La Fondation vient de recevoir de son parte-

encore faite qu'à Ouessou en attendant qu'elle ne s'étende dans les autres Départements.

Un partenariat est possible avec le gouvernement :

La Fondation a de très relations avec le Ministère des Affaires Sociales, la preuve en est que le bâtiment que la Mairie de la localité lui a cédé est entrain d'être réfectionné, et pour l'heure c'est la direction départementale des affaires sociales qui la loge provisoirement dans ses locaux.

Avec le Ministère de l'Enseignement Technique, les rapports sont aussi excellents parce que la directrice départementale a «*un œil et un cœur*» pour cette école. D'elle, la Fondation a reçu une assistance multiforme pour cette école.

Placide CODDY
CUHABEZOCK

Brazzaville

De l'eau potable enfin à portée de main

(Syfia/CRP) Arrosée par le deuxième fleuve le plus puissant du monde, le Congo, et par plusieurs cours d'eau, Brazzaville manque paradoxalement d'eau potable. Des forages privés remédient, ici ou là, aux défaillances de la Société nationale de distribution, mais la qualité de leur eau est trop peu contrôlée.

À Brazzaville, Annick Milandou, habitante du quartier Mboulé, se dirige vers un point d'eau situé à 60 mètres de chez elle pour remplir deux bidons de 25 litres pour 50 Fcfa (moins 0,10 €) l'unité.

Depuis trois mois environ, plus de 3 000 habitants des quartiers Mboulé, Moutabala et Kahunga s'approvisionnent ainsi non loin de chez eux de 5 à 20 heures, grâce à quatre points d'eau alimentés par un forage d'un débit de 1m³ d'eau toutes les 15 minutes, qui fonctionne grâce à un groupe électrogène. Avec ce nouveau réseau, ils ne sont plus obligés de marcher sur 3 km pour se rendre au puits le plus proche. Ceux qui disposent d'un réservoir de 1m³ minimum peuvent se raccorder à ce réseau et payent en fonction de leur consommation. «*Avant, j'arrivais toujours en retard à l'école, parce qu'il fallait d'abord aller chercher de l'eau très tôt pour se laver*», se souvient Séphora Gracia, étudiante en comptabilité.

Ce forage, qui a changé le quotidien des habitants, a été construit par un simple particulier, Jean-Baptiste Mboussi. Confronté au manque d'eau lors de la construction de sa maison, ce dernier s'est décidé, en 2008, à forer le sol sablonneux pour en trouver. Avec sa sœur Clémentine, il a investi plus de 12 millions de Fcfa (plus de 18 000 €) au total et comblé



Un pousse-pousse à la recherche d'eau (photo PCPA)

les attentes des habitants, privés d'eau du robinet depuis près de 20 ans, en raison de l'état défectueux du réseau de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE).

Risques de contamination

Cette initiative n'est pas isolée. Une cinquantaine de forages privés ou semi-privés existeraient aujourd'hui dans la capitale. Les dysfonctionnements de la SNDE, en partie dus à la vétusté des installations des deux usines de traitement d'eau, Djoué et Djiri, situées respectivement au sud et au nord de la capitale, et au manque d'électricité, ont conduit les pouvoirs publics à libéraliser ce secteur en adoptant, en 2003, un Code de l'eau. Depuis, des particuliers et des ONG investissent ce créneau. C'est le cas, entre autres, des sœurs de la mission catholique de Mfilou dont le forage fonctionne trois jours sur sept, du député de la première circonscription électorale de Mfilou, Thierry Mougalla, et du Comité international de la Croix-Rouge, qui a implanté des forages dans les quartiers sud de Brazzaville. L'État ne s'est pas complètement désengagé. Avec l'aide de la Coopération chinoise, il a construit trois forages à Brazza, dans les quartiers de Massengo, Binkaroua et Moukondo, qui alimentent le réseau de la SNDE.

La multiplication anarchique de points de distribution d'eau résout certes bon nombre de problèmes, mais comporte un inconvénient majeur : l'absence de contrôles réguliers de la qualité de l'eau par les services d'hygiène du ministère de la Santé. Le docteur Bertin Ngolo, chef de service du laboratoire de bromatologie (sciences des aliments) des services d'hygiène, explique cette défaillance par le manque de moyens de sa structure. Il est recommandé aux différents distributeurs privés de respecter et faire respecter la propreté autour de leurs forages, afin de limiter les risques de contamination. Ces points d'eau peuvent en effet être source de maladies, parmi lesquelles le choléra qui a frappé le pays il y a deux ans et dont quelques foyers de récurrence ont été découverts récemment dans le département du Pool, proche de Brazzaville.

Si certains consommateurs jugent la qualité de l'eau plutôt bonne, d'autres s'en plaignent. Le président de l'Association congolaise pour la défense des droits du consommateur (ACDDC), Dieudonné Moussala, affirme ainsi recevoir de temps en temps des réclamations de certains usagers qui disent être tombés malades après avoir bu de l'eau.

Bertier Batebi

Du PDC au PCPA

La naissance d'un nouveau programme de renforcement des capacités de la société civile

Le PCPA (Programme concerté pluri acteurs) est bien né du Programme Dialogue Citoyen (PDC) Mais pour montrer que ce ne fut pas un acte répétitif, plutôt une évolution, on a symbolisé cette naissance par la métaphore de la chenille qui devient le papillon. C'est une filiation d'où l'on peut distinguer donc des ressemblances mais aussi plusieurs dissemblances. Ressemblances et dissemblances sont perceptibles et, à la fois s'harmonisent pour, somme toute, faire du PCPA un autre programme de renforcement des capacités de la société civile congolaise.

A lors que le Programme Dialogue Citoyen est monté principalement par consultation, l'instruction du Programme Concerté Pluri-Acteurs ne s'est pas faite par une étude classique. Elle a été réalisée sous la forme d'une succession d'ateliers et de réunions ayant mobilisé au total une cinquantaine d'Organisations de la Société Civile (OSC) congolaise et une dizaine d'organisations françaises, sous le patronage d'un comité de pilotage de l'étude, avec la facilitation de deux consultants. Cette instruction pour réaliser laborieusement le PCPA a duré six mois.

Les cinq PCPA en œuvre dans d'autres pays ont chacun leurs thèmes prioritaires, par exemple : « *Enfance maltraitée* » en Roumanie-Moldavie-Bulgarie; « *formation/insertion professionnelle, citoyenneté et accès à l'emploi pour les jeunes* » au Maroc; « *dette, corruption, droits de l'homme, sida* » au Cameroun (où le PCPA venait de s'achever).

Les participants aux différents ateliers de conception du PCPA-Congo n'ont pas retenu seulement une thématique d'intervention, car cela risquait d'exclure les OSC qui n'y seraient pas intéressées. On a fait le choix de la prolongation de la dynamique du programme Dialogue Citoyen dans sa référence globale à la politique nationale de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Dans ce nouveau programme, il n'y aura pas création de plates-formes thématiques avec directives sur leur orientation et prise en charge permanente de leur fonctionnement.

Par exemple au Programme Dialogue Citoyen se réunissaient régulièrement les plates-formes : « *pauvreté, santé et assainissement* », « *pauvreté et eau potable* »,

« *pauvreté et santé scolaire* », « *pauvreté et accès à la justice* »,...

Cette fois-ci, aux OSC,

composition Nord/Sud et pouvoirs publics/OSC.

A ce stade, le CFSI est le seul représentant des

dont sept pour la société civile congolaise et deux pour la société civile française, est élu par l'Assemblée plénière. Les repré-



Une réunion des OSC de l'assemblée Plénière au PCPA

elles-mêmes, de construire leurs modes de structuration et de choisir leurs thèmes de mobilisation. Pour tout ceci, il est prévu, heureusement, des appuis multiformes : en logistique, informations et formations, comme auparavant, mais aussi en financements.

Le PCPA, disons-nous souvent, est « un exercice à quatre » : les pouvoirs publics du Nord et du Sud, la société civile du Nord et du Sud ; soit effectivement quatre types d'acteurs. Cette règle caractérise notre nouveau programme, depuis sa conception jusqu'à son pilotage.

Ainsi, l'étude préalable du PCPA-Congo a été conjointement initiée par : au Nord, le Ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE) qui est le principal bailleur et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) qui est un collectif d'OSC françaises; au Sud, le Ministère congolais des Affaires sociales, de la famille et de la santé et une ONG d'appui au développement : le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC).

Le Comité de pilotage de cette étude a la même

OSC françaises. Par contre il y a neuf OSC congolaises, toutes cooptées par les initiateurs de l'étude, en évitant un trop grand accaparement du Programme par le département de Brazzaville et en prenant en compte la question du genre.

Ce comité de pilotage, installé en mai 2007, s'est arrêté avec la tenue de l'Assemblée plénière du PCPA-Congo en mai 2008 à Brazzaville où plusieurs délégués sont invités.

L'adhésion à la charte et au règlement intérieur est l'acte nécessaire pour être l'organisation membre de l'Assemblée plénière (A.P.) du PCPA.

Au total 74 organisations en deviendront membres dont 60 de la société civile congolaise, dont 17 collectifs d'OSC; et 10 organisations non gouvernementales françaises.

Cette assemblée plénière est dite provisoire, c'est-à-dire adaptée aux deux années de la phase pilote du PCPA-Congo. Après cette première assemblée, les membres de l'Assemblée plénière ne se réuniront qu'à la fin de cette phase prévue en juin 2010.

Un nouveau comité de pilotage de neuf membres

Programme Concerté Pluri-Acteurs

Les PCPA, une ambition commune pour des défis bien différents.

Si tous les PCPA répondent à une volonté commune de rénover les pratiques de coopération et de se donner les moyens d'instaurer un dialogue durable et constructif entre Société civile et pouvoirs publics, ils s'inscrivent tous dans des contextes politiques et des défis pour la société civile organisée très différents.

Processus complexe à géométrie variable cet outils de coopération et de développement concerté constitue partout un laboratoire du construire ensemble, une expérience collective mais également individuelle très forte.

En dehors du PCPA Congo, 4 autres programmes de ce type existent dans le monde : en Algérie, en Guinée, au Maroc et en Bulgarie-République de Moldavie et Roumanie. Le PCPA Cameroun pour sa part s'est terminé en 2009.

A chaque numéro de ce bulletin, un PCPA sera présenté. Pierre Bedi membre de l'UDSK et du Comité de pilotage du PCPA Congo vient d'être élu référent Inter PCPA, il représente notre programme auprès des autres PCPA. Il pourra interviewer ses homologues et nous communiquera le fruit de ses rencontres.

En attendant, voici une première présentation du Programme Concerté Maroc et du PROCOPIL Bulgarie-République de Moldavie et Roumanie.

Maroc

Le Maroc est le pays où l'on a expérimenté pour la première fois cet outil en 2002. Le Programme Concerté Maroc (PCM) existe ainsi depuis plus de 8 ans et devrait se terminer en 2010. Son objectif est « Ensemble pour accompagner la jeunesse marocaine à être actrice d'un développement humain solidaire ». Il s'articule autour de 4 thématiques : éducation, économie sociale et solidaire, formation et insertion des jeunes, la citoyenneté et l'accès aux droits. Il est porté par plus de 97 OSC marocaines et françaises, plusieurs ministères techniques et collectivités locales des deux pays.

Parmi ses résultats :

De nouveaux dispositifs de formation et insertion professionnelle (un centre d'apprentissage en ferronnerie d'art, accompagnement individualisé à la formation en situation de handicap en milieu rural, un centre de formation à l'informatique pour jeunes villageois) dont plus de 250 jeunes ont pu bénéficier.

Le soutien à la mise en place de Conseils de jeunes sur 4 localités du Maroc.

Bulgarie-République de Moldavie et Roumanie

Le Programme concerté pour l'Initiative locale (PROCOPIL) est l'unique programme qui s'est construit sur 3 pays dont deux ont rejoint l'Union européenne. Il a démarré en 2005 et sera clôturé ce mois-ci en juin 2009. Plus de 150 organisations se sont impliqués dans ce programme de lutte contre les maltraitances infantiles et de promotion des pratiques de bienveillance.

Parmi ses résultats :

En Bulgarie, la création d'un réseau pour la protection de l'enfance avec une identité juridique et une légitimité reconnue, en Roumanie le PROCOPIL est parvenu à faire reconnaître le métier d'animateur socio-éducatif, en République de Moldavie, l'Alliance pour la protection sociale de l'enfant et de la famille est devenu un acteur incontournable consulté systématiquement par les pouvoirs publics pour leur stratégie nationale de protection de l'enfance.

Delphine Arnould

Félix BATANTOU OUMBA

« Le PCPA est un outil très important pour le décollage de la société civile congolaise »

Entretien avec Madame Albanne NDZABA KONGO, Secrétaire Générale de l'Association Secours Alimentaire « A.S.A » basée à Dolisie (Niari). Elle est membre du comité de pilotage du PCPA-Congo.

Comment ASA vit sa situation de membre du Comité de pilotage à Dolisie par rapport aux autres ONG ? Est-ce qu'elle s'impose aux autres ?

ASA ne s'impose pas aux autres ONG à Dolisie. Elle a des bons rapports avec les autres associations, ce qui lui permet de les inviter à adhérer au Programme en participant aux activités. Les autres associations travaillent avec nous dans nos différentes activités telles les campagnes de sensibilisation. Elles pourront adhérer, accéder à la prochaine Assemblée Plénière.

Vous comprenez qu'ASA n'écrase pas les autres associations ou n'adopte pas un complexe de supériorité. Elle a plutôt mis en place un climat de travail favorable à l'entente et à la coopération.

Comment fonctionne le Comité de pilotage ?

Je voudrais d'abord signaler que voici un (1) an que le Comité de Pilotage a été élu.

Avant tout, on est membre de l'Assemblée plénière par une procédure convenue de tous pour mettre en place cette première instance.

L'arrivée à l'Assemblée Plénière pour tout le monde s'est faite par cooptation par les pairs. Il y a eu des critères de cooptation. Il fallait appartenir à une association qui œuvre c'est-à-dire qui a des activités sur le terrain. C'est à partir de ces activités que les autres acteurs de la Société Civile découvraient l'Association. La compétence était de beaucoup dans le choix des acteurs à coopérer.

Et ensemble avec les autres membres nous avons



Albanne NDZABA KONGO

élaboré le document projet que nous avons soumis au Ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Puis nous avons élu le comité de pilotage de 15 membres dont 7 membres de la société civile congolaise, 2 membres de la société civile française, et les membres de droit que les pouvoirs publics congolais (1 représentant des Ministères suivants : Ministère du Plan, Ministère des Affaires sociales, Ministère de la Coopération) et français (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes).

Le COPIL est l'organe de décision et de validation des documents de travail élaborés par la Cellule Exécutive du PCPA-Congo. Il se réunit une fois tous les trois mois pour évaluer l'évolution du Programme. Le Comité de pilotage fait l'évaluation à mi-parcours, procède aux recrutements du personnel, à la passation des marchés, organise les travaux en commissions des différentes activités du Programme. Le COPIL a un mandat de 2 ans. Celui qui est en cours a commencé en mai 2008 et s'achève en juin 2010.

ASA est membre de l'Assemblée Plénière avec une représentante au COPIL en



Albanne NDZABA KONGO

ma personne. Je voulais par là dire que l'on est membre de l'Assemblée Plénière en tant que personne morale et du COPIL en tant que personne physique.

Quel sens donnez-vous à la présence de votre association au sein du PCPA ?

La présence de l'Association Secours Alimentaire (ASA) au sein du PCPA n'est pas à justifier mais il s'agit plutôt de montrer l'intérêt qu'elle accorde aux actions de développement communautaire.

Le monde est un village planétaire aujourd'hui, le développement ipso facto est devenu participatif. ASA ne reste pas en marge de cette dynamique.

L'association entend apporter sa pierre à l'édifice qu'est le développement de nos communautés. Seule, elle ne peut rien mais ensemble avec les autres ASA pourra.

Elle a déjà marqué le pas à travers un certain nombre d'actions : sa participation dans l'élaboration du document final de réduction de la pauvreté en partenariat avec le programme Dialo-

gue Citoyen ; sa contribution à travers sa secrétaire générale dans l'élaboration du document programme du PCPA-Congo. ASA a mis en œuvre des projets de développement en vue de lutter contre la pauvreté. A noter que son dynamisme à travers ses animateurs dans l'accompagnement des organisations à base communautaire « OBC » est un gage important.

En lisant le nom de votre Association d'aucuns la placeraient dans l'humanitaire, curieusement l'on trouve ASA dans l'aménagement de l'espace notamment la gestion des ordures ménagères. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Le secours alimentaire d'ASA, ce n'est pas dans l'assistance, mais c'est dans le renforcement des capacités et la promotion de la sécurité alimentaire. C'est à ce titre qu'ASA se donne la mission de collecter les ordures ménagères afin de transformer les déchets biodégradables en compost, qui est un élément nécessaire pour rendre disponible les légumes en quantité et en qualité aux populations.

Votre Association a un projet porteur, seule représentante du PCPA dans cette ville. Comment envisagez-vous travailler mieux faire participer les autres OSC à la réussite des objectifs du PCPA à Dolisie ?

Pour faire participer les autres Organisations de la Société Civile de Dolisie à la réussite des objectifs du Programme Concerté Pluri-Acteurs dans cette ville, l'Association Secours Alimentaire envisage trois éléments : la participation des membres des OSC

dans l'équipe de collecte et de fabrication du compost ; l'implication des autres OSC dans les campagnes de sensibilisations prévues dans notre plan d'action ; motiver ces OSC à participer aux activités transversales du programme afin de les identifier pour une adhésion à la prochaine assemblée plénière.

Votre plan d'action, aura-



t-il des difficultés sur le terrain ?

Notre plan d'action peut rencontrer les difficultés sur le terrain si notre partenaire qui est la Mairie de Dolisie n'honore pas ses engagements à savoir : mettre à la disposition du projet un véhicule de type « ben » pour assurer le transport des ordures solides et biodégradables de la décharge intermédiaire à la décharge finale.

C'est la fin de cet entretien, il vous revient de le conclure, soit par un message ou un appel ?

En guise de conclusion, je voudrais dire que le PCPA est un outil très important pour le décollage de la société civile congolaise. Nous avons besoin d'être encadrés dans le management de projet (identification, élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation) pour rendre la

machine plus opérationnelle. Nous n'écartons pas la gouvernance dans les structures. Un autre problème qui mérite un encadrement c'est la communication. Nous ne communiquons pas comme il le faut.

Je voudrais solliciter des pouvoirs publics la mise à la disposition de la société civile de leurs agendas des politiques publiques.

Je ne saurais terminer mon propos sans m'adresser aux OSC, en leur disant qu'elles auraient à gagner si elles intériorisent la culture de partenariat entre OSC du sud d'une part et d'autre part entre OSC du sud et du Nord. Les OSC du sud doivent fournir des efforts dans la réalisation des projets financés par nos partenaires du nord.

Enfin, j'invite les OSC non membres de l'assemblée plénière pendant la phase pilote à participer aux différentes activités transversales du PCPA pour prétendre être membres de l'assemblée plénière lors de la phase dite *vraie grandeur*.

Propos recueillis par :

Justin Ducker MAMBIKI.

ALTERNATIVES CITOYENNES

Siège: Case J 043 V OCH Moungali III Brazzaville
République du Congo

Email: pcpacongo@yahoo.fr
Tél: + 242 538 34 24 / 645 35 57

Journal édité le par le Programme concerté pluri-acteurs Congo sous la responsabilité juridique de l'Association Terre et Village (ATV).

Directeur de publication : Félix BATANTOU OUMBA

Rédacteur en Chef : Justin MAMBIKI

Comité de rédaction :

Jean-Louis VIELAJUS, Delphine ARNOULD, Roger BOUKA OWOKO, Anne COLLEHT TAFARO, Bernard PIROT, Jean Christophe AYA YOMBO, Olga Mireille KABANABANDZA, Alain Francis MBEMBA, Félix BATANTOU OUMBA, Justin MAMBIKI.

Imprimerie: ARVO

Tirage: 2000 exemplaires

Montage : Service de communication du PCPA-Congo

De Paris à Dolisie

Catherine BONNAUD, au COPIL 5

« En ce qui concerne le PCPA Congo... l'AFD assurera le suivi technique et financier du projet... »

Catherine BONNAUD, Responsable de la nouvelle division du partenariat avec les Organisations non gouvernementales (ONG) de l'Agence Française de développement (AFD) basée à Paris, a effectué une mission de prise de contact avec le PCPA au Congo du 2 au 5 juin 2009. Créée en janvier 2009, cette nouvelle division assure le suivi des projets mis en œuvre par le Ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Catherine BONNAUD est venue au Congo pour mieux comprendre le fonctionnement des Programmes Concertés Pluri-Acteurs, en tant que nouvel outil pour l'Agence Française de Développement. Dans les mois qui viennent l'AFD devra reprendre les projets en compte propre en termes de prise en charge, gouvernance, fonctionnement, afin de trouver un mode de financement adapté à ses contraintes. Le Comité de pilotage de

Dolisie lui a permis de jauger l'ampleur du travail, les conditions de travail, le dynamisme et la crédibilité des partenaires sur le terrain.

A l'issue de cette riche mission, Catherine BONNAUD a une idée plus précise du cadre dans lequel devront s'inscrire les PCPA.

Comment se fera la passation de cofinancement entre le Ministère français des Affaires étrangères et européennes et l'Agence française de développement ?

« Depuis le 1er janvier 2009, le Groupe AFD a repris les financements des projets initiés par les ONG ; pour se faire, l'AFD a créé une nouvelle Division qui travaille en étroite corrélation avec le ministère à Paris, dans les pays les agences travaillant étroitement avec les ambassades. En ce qui concerne le PCPA Congo qui est en cours d'exécution pour sa première phase, l'AFD assure le suivi technique et financier du projet initié et porté par le Comité

Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).

la nouvelle division partenariat avec les ONG de



Catherine BONNAUD

C'est le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) qui versera l'argent au CFSI en fonction du rapport fait par l'AFD sur l'exécution et le plan d'action de l'année à venir.

Pour la phase suivante, l'AFD instruira et octroiera les fonds à l'ONG qui en sera l'opérateur.

En termes de changement, la Responsable de

l'AFD, affirme qu'il n'y aura aucun changement majeur pour les ONG du sud. Le changement qui pourra intervenir c'est le positionnement des pouvoirs publics au sein des instances de décisions entre autres : l'Assemblée plénière et le Comité de pilotage.

Alain Francis MBEMBA

Service appui aux projets

L'accompagnement se poursuit normalement

Le PCPA-Congo est passé dans la phase de mise en œuvre des projets sélectionnés à l'issue du premier appel à proposition du Fonds Appui aux Projets (FAP). Le service d'appui aux projets (SAP) a la mission, pour cette seconde phase de son accompagnement, d'aider les OSC à réaliser leurs obligations contractuelles vis-à-vis du FAP.

Du 29 au 31 mai 2009 le SAP a organisé un atelier réunissant les animateurs locaux à Brazzaville pour préparer l'appui à la réalisation des projets. Cet atelier a porté sur le suivi évaluation des projets (principes généraux, dispositif de suivi évaluation et outils de suivi évaluation) et sur la veille sur les financements locaux et internationaux. Cet atelier visait à fournir aux animateurs locaux les outils nécessaires à l'accompagnement des projets sur le terrain. En rappel, quatre ONG locales, membres de l'Assemblée Plénière du Programme ont mis à disposition un animateur pour assurer le relai du GRET dans les 4 localités d'intervention du PCPA : à Brazzaville : Gertrude Siolo pour le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD) et Victor Moussoki pour l'Action Évangélique pour la Paix (AEP), à Ouesso : Suzanne Iloki pour Sangha Assistance Médicale (SAM), à Pointe-Noire : Achille Jean-Claude Koubikani pour l'Association Nationale pour l'Éducation Prénatale (ANEP), à Dolisie : Reiyé GANDZOUNOU en remplacement de Nestor Moussavou pour l'Association Secours Alimentaire (ASA).

Après cet atelier, chaque animateur a été amené à préparer le démarrage opérationnel des projets avec chacune des Organisations de la Société de la Civile financée par le FAP. Ils ont chacun, tout de suite après la signature des conventions de financement des projets entre les OSC et le PCPA entre fin juin et début juillet 2009, animé des séances de travail individualisés qui ont permis aux OSC de mettre à jour le chronogramme général de chaque projet, d'élaborer et valider le planning détaillé du premier mois de projet, de définir et préciser l'organisation opérationnelle et les instances de pilotage de leur projet, de planifier les réunions de suivi des projets. Ce travail se poursuit à ce jour, il devra s'achever à mi-août car plusieurs OSC éprouvent des difficultés pour lancer tout de suite les activités de leurs projets.

En effet, plusieurs d'entre elles n'ont pas encore mis en place leurs outils de réalisation des projets (plannings opérationnels, organisation opérationnelle, modalités de suivi, etc.) ni défini les mécanismes de gestion et instances de gestion du projet (instances de décision et de contrôle internes par exemple).

Reiyé GANDZOUNOU

Passage des financements des PCPA du MAEE vers l'AFD

Bonne évolution du processus mais encore sous fond d'incertitude

Le Ministère français des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE) est en train de passer le témoin des financements des Programmes Concertés Pluri-Acteurs (PCPA) vers l'Agence Française de Développement (AFD).

Ce changement entre dans le cadre de la grande réforme générale des politiques publiques en France. Cette réforme est l'aboutissement d'un processus débuté dans les années 2000 faisant partie du processus de la réforme au niveau de la société civile dont la mise en œuvre aura lieu en 2010.

Pour le moment le Fonds Social de Développement demeure l'outil de financement de l'Ambassade de France à destination de la société civile locale. Au niveau de la société civile du nord, c'est maintenant l'AFD.

Au niveau du Congo l'annonce a été faite au PCPA lors de la cinquième session de son Comité de Pilotage,

tenu les 3 et 4 juin 2009 à



Rose Belle DASILVA

Dolisie.

« Un certain nombre de secteurs de compétences de la coopération française sont passées à l'AFD, ce qui n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs. C'est un processus qui dure déjà depuis les années 2000 et l'on arrive à la fin. Dès l'année prochaine, ce que le MAEE garde en termes de

secteurs de compétences, en dehors de ce qui est culturel, artistique, francophonie, etc. Ce sont les secteurs liés à la gouvernance démocratique, que ce soit la sécurité publique, la justice, les droits de l'homme. Les Services de Coopération vont progressivement disparaître à partir de l'année prochaine, en fonction des différents postes (selon qu'ils sont pilotes ou volontaires à intégrer le processus) et de leur importance » a expliqué Madame Rose Belle DASILVA-RODRIGUES, Attachée de Coopération à l'Ambassade de France au Congo.

Le Ministère français des Affaires Étrangères et Européennes continuera à gérer l'outil de prise en charge des formations supérieures en France, des différents ca-

dres congolais fonctionnaires ou pas, et tout ce qui concerne l'enseignement supérieur en termes de renforcement de langue française.

Tout cela à travers la nouvelle structure qui devrait s'appeler « l'Institut français » et qui résulte d'une fusion entre les Services de Coopération et d'action culturelle et les Centres Culturels Français.

C'est une réforme encore sous fond d'incertitudes, jusqu'au passage total à l'Agence française de développement (AFD). Pour le moment, l'AFD reprend le suivi technique et financier des PCPA, dans le cadre du transfert de l'appui aux ONG, depuis janvier 2009. Elle gère les fonds alloués à ces programmes et participe, aux côtés du MAEE, au pilotage

stratégique des PCPA mais avec le statut d'observateur. En effet, le rôle de l'Agence dans le suivi des PCPA sera différent à terme du positionnement actuel du MAEE.

La place des pouvoirs publics français, au sein des instances décisionnaires, est encore occupée pour l'heure par les représentants des Affaires Étrangères, en l'occurrence l'Ambassade de France.

Selon Mme Rose Belle DASILVA-RODRIGUES, « quand ce programme passera totalement du côté de l'AFD, les responsables de cette agence diront à ce moment là, comment cela va s'organiser, étant donné que la nature de leur mandat ne les autorise pas à occuper la même position que le MAEE, actuellement, au

sein des instances décisionnaires du PCPA. C'est l'association française garante, responsable de la mise en œuvre du projet qui doit être responsable de sa mise en œuvre.

L'Agence pourra toujours donner un avis mais ne participera pas aux décisions, donc elle n'aura pas le même rôle ni la même place qu'avait le Ministère français des Affaires Étrangères et Européenne. C'est ce qui est nouveau dans cette passation. Toujours est-il que cela pourrait évoluer mais on ne peut pas le dire avec certitude aujourd'hui ».

Alain Francis MBEMBA.

NECROLOGIE

Société civile congolaise

Un artisan de la paix, un militant de la société civile s'en est allé

Séraphin Ngouma

Décédé vendredi 10 juillet 2009, à Brazzaville, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 54 ans, et inhumé vendredi 24 juillet 2009, à Dolisie, Séraphin Ngouma était Représentant local du programme de l'Institut Vie et Paix au Congo. Séraphin a été le pivot du lancement du Programme de l'Institut Vie et Paix au Congo, en décembre 2000 à l'issue de sa participation en Suède avec 7 autres membres de la société civile, au séminaire de réflexion sur les moyens de sortir le Congo de la crise sociopolitique de 1997-99. Séminaire organisé par l'Eglise suédoise. Il représentait l'Institut Vie et Paix au de l'Assemblée Plénière du PCPA-Congo. Par son œuvre, Séraphin aura été le soldat de la paix, qui a su montrer le bon exemple à la société civile. Une œuvre qu'il n'a pu achever.



De retour au pays, Séraphin s'implique dans l'installation du Programme de l'Institut Vie et Paix au Congo. Il devient, aux côtés du Suédois Runo Bergström, Représentant Local du Programme de l'Institut Vie et Paix au Congo, dans la résolution du conflit congolais et dans la promotion de la réconciliation, de la justice, des droits de l'homme, de la liberté de presse, de la démocratie. Son actif, pour le compte du Programme de l'Institut Vie et

zaville obtient un autre Programme qui sera marqué par la stratégie de sortie de l'Institut Vie et Paix à l'horizon 2009.

La restructuration du Programme transforme le Groupe Ressource Paix et Réconciliation (GRPR) en Comité de pilotage, constitué par les Organisations partenaires réunies en 6

tant Local et Séraphin Ngouma ne démentira pas de la mission qui lui sera confiée.

Le Programme de l'Institut Vie et Paix au Congo est arrivé à son terme et Séraphin, sous la supervision du Comité Exécutif, était en train de travailler à la transformation du Bureau de



plateformes.

Fin 2006, Runo Bergström, le Représentant International quitte le Programme du Congo. La gestion revient au Représen-

tant Local et Séraphin Ngouma ne démentira pas de la mission qui lui sera confiée.

Qui était

Séraphin Ngouma ?

Né en 1955, à Kibangou (département du Niari), deuxième fils d'une famille de 5 enfants.

Après ses études primaires à l'école protestante de la mission suédoise de Dolisie, il entre au collège Amar de Youlou Pongui où il obtient le baccalauréat qui lui ouvre les portes de l'université.

En 1982, il décroche une licence en sociologie à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'université Marien Ngouabi.

En 1983, il est engagé comme fonctionnaire au Ministère de l'Environnement.



Voulant faire carrière dans la diplomatie, il s'inscrit à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) à Brazzaville, où il obtient en 2000 un diplôme de diplomatie avec grade de Secrétaire aux Affaires Etrangères.

Durant sa carrière de fonctionnaire, Séraphin a occupé

successivement les fonctions de Chef de Service éducation et environnement, et de Directeur départemental de l'Environnement au Niari, jusqu'en 1997.

Après son engagement dans la société civile, Séraphin Ngouma deviendra à partir de 2001 Représentant Local du Programme de l'Institut Vie et Paix au Congo, jusqu'à sa mort.

Depuis mai 2008, Séraphin Ngouma était représentant du Programme de l'Institut Vie et Paix au sein de l'Assemblée Plénière du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA-Congo).

Depuis 10 ans, il était aussi Président du Conseil d'Administration des Editions Clé du Cameroun.

Chrétien pratiquant, il a aussi exercé des responsabilités au niveau de son Eglise : il était membre du Cercle biblique évangélique depuis sa création (CBE) ; il a dirigé la section CBE de Dolisie puis le CBE au niveau national. Il était aussi membre du Bureau synodal de l'Eglise Evangélique du Congo, et Coordonnateur de la Commission Ad hoc de l'Etude Organisationnelle de l'Eglise Evangélique du Congo.

Beaucoup des suédois ont connu Séraphin comme Responsable du grand Projet *Sala Sambila*.

Il aimait le sport notamment le volleyball ; il était un bon guitariste.

Marié le 29 décembre 1984, il laisse une veuve : Jeanne Ngouma et 5 enfants.

Jean-Valère NGOUBANGOYI, la mort nous l'a arraché en mars dernier

Membre était permanent et responsable du centre de ressources pour la presse (CRP) de Brazzaville.

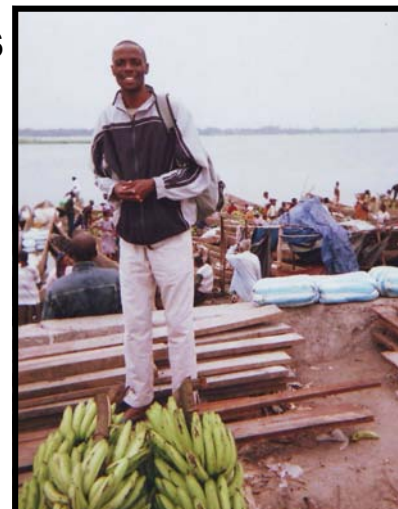
Amoureux de l'écriture journalistique, il aimait donner la main aux étudiants en journalisme de l'Université Marien Ngouabi et membres du CRP. Le journalisme était sa seule passion. Il le pratiquait avec amour et dévouement. Ce

qui lui plaisait plus, c'étaient les reportages, dont la presse congolaise est toujours un peu pauvre parce qu'elle privilégie les articles de bureau (information institutionnelle).

Président de l'Association « les Amis du Pangolin » du Congo, Jean-Valère était correspondant de Syfia International où il signait par le pseudonyme

de Mamadou BINETA, et d'une agence de presse en ligne italienne : Volontari Per Losviluppo (VSP). Avec VSP, il obtint en 2004 le prix de « l'Excellence en journalisme environnemental » pour l'Afrique francophone en Italie.

Marie Agnès LEPLAIDEUR de Syfia International dit de lui « c'était un journaliste tellement intègre qu'il n'acceptait pas la moindre compromission quelque soit



Jean-Valère lors d'un reportage à Mossaka.

son état financier. Ce qu'il aimait, c'était apprendre aux jeunes le métier de journaliste. Il a beaucoup fait à la « maison de la presse » à Brazzaville (CRP).

Dans le milieu professionnel, c'était un journaliste connu mais considéré un peu comme un zombie tellement qu'il était loin des pratiques des autres. Tou-

jours fidèle et amical, jamais exigeant ou récriminateur, s'efforçant de bien faire et de nous apporter satisfaction. Nous étions pratiquement sa seule source de revenus, tout aussi maigre qu'il l'était physiquement ».

Il tire sa révérence le dimanche 8 mars 2009 à 21 h 15 au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville après un séjour de 48 années sur la terre des humains.

Marien NZIKOU-MASSALA.